

5 mutuelles créent le groupe Istya, premier groupe mutualiste français de protection sociale complémentaire

Le 6 mai 2011, le groupe MGEN, le groupe MNH, la MNT, la MGET et la MAEE se sont réunis en assemblée générale pour constituer le groupe Istya, premier groupe mutualiste français de protection sociale complémentaire en santé, prévoyance, dépendance et retraite. Protégeant près de 10% de la population française, avec un chiffre d'affaires consolidé supérieur à 3,5 milliards d'euros, le groupe Istya a vocation à soutenir la croissance durable des mutuelles affiliées. Thierry Beaudet, président du groupe MGEN, préside son conseil d'administration.

Le regroupement de cinq mutuelles aux valeurs partagées

Le groupe MGEN, le groupe MNH, la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), la Mutuelle Générale Environnement et Territoires (MGET) et la Mutuelle des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) partagent un socle de valeurs communes. Issues des trois fonctions publiques (de l'Etat, hospitalière, territoriale), elles défendent une même vision du service public et de la santé. Elles militent pour un renforcement de la Sécurité sociale dans son rôle de protection solidaire, par un financement équitable et pérenne, garantissant l'accès de tous aux soins.

Rassemblées depuis mars 2009 dans « Unités » (pour « Union Territoires Education Santé »), une union de représentation au sein de la FNMF et de la MFP¹, elles ont décidé d'unir leur force pleinement, en créant un véritable groupe qui combine leurs comptes et organise un mécanisme de solidarité financière. C'est désormais chose faite avec la création, le 6 mai 2011, du groupe Istya.

Union mutualiste de groupe (UMG), le groupe Istya est régi par des statuts et une convention qui encadrent les conditions d'affiliation et de fonctionnement. Les mutuelles affiliées conservent leur souveraineté et leur dynamique propre, tout en conditionnant certaines décisions majeures (fusion, création, dissolution de filiales, transfert de portefeuille, emprunt ou émission de titres...) à accord ou information préalable du conseil d'administration du groupe Istya.

La protection de six millions de personnes

Le groupe Istya est le premier groupe mutualiste français de protection sociale complémentaire : il protège 6 millions de personnes, soit près de 10% de la population française, et représente un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros. A ce titre, il entend s'affirmer comme un interlocuteur majeur des pouvoirs publics et des professionnels de santé.

Premier groupe en complémentaire santé (y compris parmi les assureurs et institutions de prévoyance), le groupe Istya veut accélérer son développement en prévoyance, dépendance et retraite, prioritairement sur le champ des fonctions publiques, mais aussi en direction de toutes les populations. Sa dimension facilitera les investissements nécessaires à l'amélioration des

¹ FNMF : Fédération Nationale de la Mutualité Française ; MFP : Mutualité Fonction Publique

prestations et services au bénéfice des personnes protégées. Une première série de synergies opérationnelles a été identifiée dans un double objectif de développement de l'activité et d'optimisation de la gestion (pilotage des risques, actuariat, conventionnement, gestion d'actifs, achats).

Le groupe Istya envisage également de se développer par l'affiliation de nouveaux membres : des discussions sont d'ores et déjà engagées avec d'autres organisations.

Lors de l'assemblée générale constitutive du 6 mai 2011, les administrateurs ont élu Thierry Beudet, président du groupe MGEN, à la présidence du groupe Istya. Jean-Louis Davet, directeur groupe MGEN, est nommé directeur général, et Serge Giacometti, directeur général de la MNT, directeur général adjoint. Un comité d'audit présidé par Gérard Vuidepot, président du groupe MNH, est institué. Un Conseil de présidence réunissant les présidents des mutuelles affiliées est institué (Thierry Beudet, MGEN ; Hubert Borderie, MGET ; Louis Dominici, MAEE ; Jean-Pierre Moreau, MNT ; Gérard Vuidepot, MNH).

Thierry Beudet, président du groupe MGEN, président du conseil d'administration du groupe Istya :

« Aujourd'hui, cinq mutuelles issues des trois fonctions publiques d'Etat, hospitalière et territoriale, qui protègent près d'un Français sur dix, se rassemblent au sein d'un même groupe, le groupe Istya. C'est un moment fort de notre histoire mutualiste : il marque notre détermination à défendre et promouvoir notre modèle solidaire, au service du plus grand nombre. »

Gérard Vuidepot, président du groupe MNH :

« Le groupe Istya donne corps à notre vision partagée. C'est un acte d'engagement au nom de nos valeurs : nous additionnons nos forces face au désengagement de l'Etat du service public, y compris hospitalier, aux transferts de responsabilités de l'assurance-maladie vers les complémentaires santé et à la banalisation des mutuelles par rapport aux assureurs. »

Jean-Pierre Moreau, président général de la MNT :

« La défense des valeurs de solidarité, intergénérationnelles, familiales et catégorielles, sera notre priorité. Le groupe Istya constitue la réponse solidaire, non-lucrative, au système marchand souhaité par certains. Nous ferons donc entendre notre voix tant sur les grands problèmes liés à l'assurance santé, que sur ceux liés à nos spécificités professionnelles. »

Hubert Borderie, président de la MGET :

« L'ancrage professionnel et la proximité avec nos adhérents sont parmi les meilleurs atouts de nos mutuelles, qui ont toutes su s'adapter aux mutations des fonctions publiques. C'est maintenant par la coopération pleine et entière que nous allons continuer de proposer aux agents publics, notamment, des solutions de sécurisation sociale. »

Louis Dominici, président de la MAEE :

« Nos cinq mutuelles font le choix de la raison et du cœur. La raison : nous serons financièrement mieux armés pour assurer la pérennité de la couverture santé de nos mutualistes sur toute la durée de leur vie. Le cœur : ensemble, nous allons œuvrer à la promotion de notre idéal de solidarité humaine et de partage égal face aux puissances du profit. »



de g. à dr. : H. Borderie (MGET), L. Dominici (MAEE),
T. Beudet (MGEN), J-P. Moreau (MNT), G. Vuidepot (MNH)

Organigramme

Président du conseil d'administration

Thierry Beudet

Président du groupe MGEN

Président du comité d'audit

Gérard Vuidepot

Président du groupe MNH

Directeur général

Jean-Louis Davet

Directeur groupe, groupe MGEN

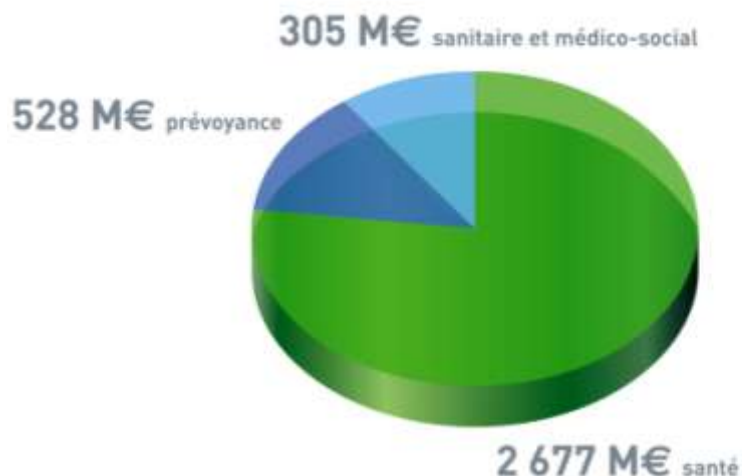
Directeur général adjoint

Serge Giacometti

Directeur général, MNT

Chiffres-clés

3 510 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé (2010)



| (en M€) | Chiffre d'affaires | Santé | Prévoyance | Sanitaire et médico-social |
|--------------|--------------------|---------------|--------------|----------------------------|
| Groupe MGEN | 2049,1 | 1396,7 | 351,7 | 300,7 |
| Groupe MNH | 661,1 | 623,5 | 37,6 | - |
| MNT | 604,4 | 485,0 | 114,7 | 4,7 |
| MGET | 175,7 | 152,1 | 23,6 | - |
| MAEE | 19,8 | 19,8 | - | - |
| TOTAL | 3510,1 | 2677,1 | 527,6 | 305,4 |

6 157 038 personnes protégées

| (en milliers) | Personnes protégées |
|---------------|---------------------|
| Groupe MGEN | 3 485 327 |
| Groupe MNH | 1 255 934 |
| MNT | 1 155 801 |
| MGET | 235 178 |
| MAEE | 24 798 |
| TOTAL | 6 157 038 |

Créée en 1946, la MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports. Seule mutuelle référencée par ces ministères, elle propose à leurs professionnels, et à leurs familles, une offre complémentaire globale en santé, prévoyance, dépendance et retraite, avec le meilleur taux de redistribution du secteur.



Depuis 2002, le groupe MGEN propose également une complémentaire santé ouverte à tous les publics indépendamment du statut professionnel, MGEN Filia, qui regroupe actuellement plus de 116 000 personnes.

Le groupe MGEN offre enfin aux assurés sociaux un réseau diversifié de 33 établissements sanitaires et médico-sociaux sur l'ensemble du territoire national : centres de médecine de ville, établissements de soins de suite et de réadaptation, hébergements de personnes âgées et handicapées, centres de santé mentale...

Acteur de l'assurance-maladie, le groupe MGEN s'engage fortement pour la promotion de la santé : il mène de nombreuses actions de prévention, notamment auprès des enfants, accompagne l'Éducation nationale dans la mise en œuvre d'une médecine de prévention des personnels et expérimente de nouvelles pratiques d'éducation thérapeutique dans ses établissements.

Solidaire et citoyen, le groupe MGEN s'investit pour la laïcité, les droits de l'homme, la liberté d'opinion ou encore la promotion de l'économie sociale et solidaire, à travers de nombreux partenariats (Apajh, Ligue de l'Enseignement, L'Esper, Fondation Lilian Thuram, Cartooning for Peace...).



Fondée en 1960 par des hospitaliers des hôpitaux publics, la Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH), première mutuelle du monde de la santé, est ouverte à tous les personnels du monde de la santé, du secteur public comme du secteur privé, aux libéraux de santé, aux étudiants des écoles médicales et paramédicales ainsi qu'à leurs proches.

Le groupe MNH comprend deux mutuelles : MNH santé et MNH prévoyance, ses deux activités. L'activité santé comprend principalement des contrats individuels. L'activité prévoyance couvre les prestations de capital invalidité, rente perte d'autonomie, allocations naissance et décès et capital décès, capital éducation et rente de survie.

Le groupe MNH se donne pour mission de prévenir les risques sanitaires et sociaux concernant la personne, d'en réparer les conséquences et d'agir pour améliorer les conditions de vie. Il accorde une attention constante aux personnes les plus démunies pour favoriser leur bien-être et la cohésion sociale.

Acteur social engagé dans la promotion de la santé, le groupe MNH a créé le réseau des établissements de santé pour la prévention des addictions (RESPADD) avec l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris et accompagne l'insertion professionnelle des quelque 12 000 personnes handicapées adhérentes.

Créée et administrée par des territoriaux, la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) est la première mutuelle de la fonction publique territoriale, en santé comme en maintien de salaire. Depuis 47 ans, elle offre aux agents territoriaux des solutions de protection sociale adaptées à leurs besoins, à leur budget et à leur statut.



Accompagnant 16 000 collectivités locales, elle leur propose une gamme complète de solutions expertes et solidaires pour la protection sociale de leur personnel et l'amélioration de la santé au travail. Son objectif est de leur permettre de faire durablement reculer les risques socio-professionnels pesant sur leurs agents.

Pôle protection sociale de la fonction publique territoriale, elle agit, avec les mutuelles territoriales d'Uni-ter et les principaux acteurs de la fonction publique territoriale, pour améliorer le cadre statutaire et réglementaire de la protection sociale des quelques 1,8 million d'agents territoriaux.

Elle défend une vision solidaire de la protection sociale, pour pérenniser sur le long terme le système de protection sociale des territoriaux et permettre au plus grand nombre d'accéder à une protection de qualité. 1,5 % du montant de ses cotisations est consacré à l'action sociale.



La Mutuelle Générale Environnement et Territoires (MGET) est la première mutuelle santé prévoyance des professionnels du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, qu'ils soient agents de l'État ou des territoires. Elle est également, aujourd'hui, la mutuelle de référence des cadres et personnels techniques des conseils généraux.

Seule mutuelle référencée par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, son offre conjointe avec la MGEN a également été choisie par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire. Depuis 2007, elle s'est engagée dans le développement de contrats collectifs.

La MGET considère depuis plus de 60 ans qu'il est de sa responsabilité de créer les conditions d'une santé durable. Elle s'est donné pour mission, au-delà de son rôle de complémentaire santé, de contribuer au bien-être de ses adhérents et à l'amélioration de leurs conditions de vie, de les orienter vers une réflexion positive par la prévention. Pour remplir cette mission, elle a créé l'Institut de Recherche en Prévention Santé (IRPS) et la Fondation de la Route.

Porteuse des valeurs de l'économie sociale et solidaire, la MGET, mutuelle de l'environnement, a décidé, depuis 2010, de soutenir avec ses adhérents trois structures qui œuvrent pour le développement durable et l'accompagnement social : le Conservatoire du littoral, Terre d'abeilles et Réseau Cocagne.



Fondée le 26 juin 1944, la Mutuelle des Affaires Étrangères et Européennes (MAEE) est la mutuelle spécialiste de la couverture complémentaire santé des agents du service public hors de France.

En plus de 65 années d'existence, elle a développé un savoir-faire et des méthodes de traitement des dossiers qui lui permettent de répondre aux besoins particuliers de ces agents en mission partout dans le monde, quelle que soit la durée de leur séjour.

La MAEE est référencée par le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes conjointement avec la MGEN.

Contact Presse : Benoît Coquille - bcoquille@mgen.fr - 01 40 47 23 92

Pour toute question relative aux mutuelles affiliées :

- MAEE : Dominique Lefebvre - dlefebvre@mutuelle-mae.fr - 01 43 17 54 20
- MGEN : Benoît Coquille - bcoquille@mgen.fr - 01 40 47 23 92
- MGET : Sophie Vincensini - sophie.vincensini@mget.fr - 01 58 46 88 30
- MNH : Jean Gaultier - jean.gaultier@mnh.fr - 02 38 90 76 80
- MNT : Pierre Bernard - pierre.bernard@mnt.fr - 01 44 83 12 19